



Le service public renforcé

Interview de Jérôme Guillem, président du Sictom du Sud-Gironde.

La loi NOTRE fait obligation au SICTOM et à l'USSGETOM de fusionner à compter du 1^{er} janvier 2017. Concrètement, qu'est que cela signifie et implique ?

J.G. Très précisément, il ne s'agit pas d'une fusion mais de l'adhésion de vingt communes de la CdC du Sud Gironde au SICTOM. Cette mesure provoque la dissolution de l'USSGETOM qui, jusque-là, était une union de syndicats. C'est à cette collectivité qu'étaient déléguées les compétences de prévention et de traitement des déchets. Désormais, ces missions seront assurées par le SICTOM du Sud-Gironde.

Selon vous, quels sont les grands enjeux de ce regroupement de compétences en une seule et unique structure ?

Avant même que le législateur ne l'impose, unanimement, les élus du territoire estimaient qu'il était absolument nécessaire de rassembler toutes nos forces en une seule entité, à l'échelle du territoire, afin de répondre efficacement aux grands enjeux. La loi NOTRE a simplement précipité le processus et accéléré le calendrier établi.

Avec une taille accrue, le SICTOM sera mieux armé pour pérenniser, sur son territoire, un service public fonctionnant en régie. Sa nouvelle dimension devrait également placer le SICTOM en position plus favorable, plus compétitive, lors des diverses négociations de contrats. Plus concrètement, cela devrait pouvoir se traduire par l'amélioration des prestations, notamment dans tout ce qui concerne la prévention, et surtout la maîtrise des coûts.

Vous semblez insister tout particulièrement sur la notion de service public ?

Effectivement, un des grands enjeux concerne précisément sa pérennité. Parce qu'il n'a d'autre vocation que de répondre aux besoins des usagers, seul un service public en régie, tel le SICTOM, peut exclusivement consacrer toute son énergie, ses compétences et ses moyens dans l'accomplissement - aux tarifs les mieux contenus - des tâches qui lui sont déléguées. Et ce, avec le souci constant d'œuvrer efficacement dans le domaine de la prévention et de la protection de notre environnement.

Quelle sera la taille de cette collectivité ?

Le SICTOM, dans sa nouvelle version, regroupera 85 communes représentant 5 CdC. Ce sont 100 délégués qui siègeront au sein de son Conseil syndical et qui auront un rôle essentiel dans la poursuite du travail engagé en matière de prévention, d'amélioration des prestations, de maîtrise des coûts...

Comment s'appellera cette collectivité ?

Le SICTOM est parfaitement identifié, reconnu, sur notre territoire. Tout naturellement il deviendra le SICTOM du Sud-Gironde.

Quel sera, en termes de prestations et de coût, l'impact de ce regroupement pour les usagers ?

Pour une même prestation, sur notre territoire de compétence, nous avons la stricte obligation de pratiquer des tarifs similaires.



Retrouvez les informations sur votre Smartphone en scannant ce code ou sur :

> Cette harmonisation imposée, très cohérente somme toute, nécessite des réajustements, des lissages, qui donneront fatalement lieu, dans certains cas, à de petites variations tarifaires pour l'année 2017. »

Quels seront les objectifs, à court et moyen terme, du SICTOM du Sud-Gironde ?

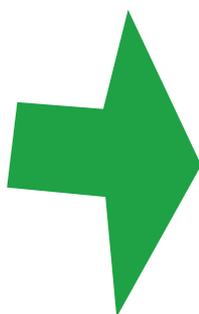
Simple, modestes et essentiels à la fois, ils se résument en quelques phrases : proposer le meilleur service, aux tarifs les plus rigoureusement maîtrisés, aux 66 000 habitants de notre territoire. Ceci dans le plus strict respect de la réglementation en vigueur, avec la volonté délibérée de protéger notre environnement. Pour ce faire, nous serons attentifs à toutes les évolutions technologiques susceptibles d'apporter des progrès, des améliorations, aux activités et prestations du SICTOM. Une nouvelle ère s'ouvre. Nous l'aborderons avec sérénité, détermination et confiance. Confiance dans les tech-

niques retenues, confiance dans les personnels précisément chargés d'optimiser ces modes opératoires pour répondre, le plus efficacement possible, aux besoins de tous les usagers du territoire, quel que soit leur lieu de résidence.

Précisément, la déchèterie de Dumès n'est-elle pas sous-dimensionnée par rapport aux besoins actuels des usagers ?

Si tout à fait, nous en avons fait le constat dès 2015. Dans le courant du second semestre 2017, si les travaux de réalisation se déroulent dans le respect de la chronologie annoncée, nous ouvrirons une nouvelle déchèterie, plus fonctionnelle, plus sécurisée et adaptée aux besoins actuels des usagers. Nous engageons également une réflexion sur la gestion des déchets verts afin de trouver des solutions plus rationnelles et satisfaisantes pour 2017.

*Je vous souhaite à tous
une bonne et heureuse année.*



La collecte des ordures ménagères

La collecte s'effectue le matin, veillez à bien sortir vos bacs ou sacs la veille au soir.

Lors des fêtes ou des jours fériés, le ramassage des ordures ménagères peut être réorganisé : collecte déplacée, supprimée ou avancée. Consultez la presse, votre mairie ou contactez le SICTOM au 05 56 62 36 03.



Territoire zéro déchet, zéro gaspillage

Le SICTOM du Sud-Gironde est lauréat de l'appel à projets « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage » initié par le ministère de l'environnement. L'objectif est d'engager notre territoire dans une démarche exemplaire et participative de réduction, réutilisation et recyclage des déchets. Pour cela, le syndicat s'inscrit dans le développement d'une démarche d'écono-

mie circulaire pour faire de nos déchets de nouvelles ressources. Pour atteindre ces objectifs, il est important qu'un plan d'action soit construit par l'ensemble des acteurs économiques, associatifs et institutionnels. Ce programme se décline sur 3 ans (2016-2019) avec l'aide technique et financière de l'ADEME.



Le programme Stop pub permet d'éviter à une famille de produire chaque année environ 35 kg de déchets supplémentaires. Aussi, les personnes intéressées peuvent se procurer un autocollant Stop pub en mairie ou au siège du syndicat.

“VOS SERVICES

La collecte des emballages recyclables et de tous les papiers

Cette collecte s'effectue en apport volontaire. Plus de 270 points d'apport volontaire sont répartis sur l'ensemble du territoire et disponibles 24h/24 et 7j/7 pour tous les usagers.

Afin de faciliter le geste de tri, le SICTOM du Sud-Gironde s'est engagé dans une politique de densification des points de collecte.

Chacun des points d'apport volontaire présent sur le territoire comprend :

- une **colonne signalée en vert** pour le tri des bocaux, pots et bouteilles en verre (sans les couvercles ni les bouchons)
- une **colonne signalée en bleu** pour le tri de tous les papiers, petits cartons, briques alimentaires
- une **colonne signalée en jaune** pour le tri des bouteilles et flacons en plastique et des emballages en métal (boîtes de conserves, canettes, aérosols)



Stop aux dépôts sauvages

Aucun déchet ne doit être déposé au pied des points d'apport volontaire et plus généralement dans la nature sous peine d'amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros*. Ces dépôts constituent une véritable nuisance. Ils sont souvent un danger et empêchent l'accès des usagers aux conteneurs. Il en va de la salubrité publique que chacun respecte ces consignes.

(* Art. L541-3 du Code de l'environnement)



La vente de compost

Le pôle technique du SICTOM situé à Fargues-de-Langon propose aux particuliers et aux professionnels du compost à la vente issu de sa plateforme de compostage.



Les composteurs

Le syndicat propose aux usagers du territoire des composteurs ou des lombricomposteurs au tarif de 10 euros. Le composteur est gratuit dès lors que vous avez suivi une sensibilisation d'environ une heure.



La plateforme de compostage du Sictom du Sud-Gironde



85
COMMUNES

66 000
usagers sur
5 communautés de
communes

15 000
tonnes d'ordures
ménagères
collectées

Chiffres clés

5 200 tonnes d'emballages recyclables et de papier collectées
6 200 tonnes de déchets verts collectées en déchèterie
84 agents pour ce nouveau syndicat
Une flotte de 30 camions de collecte et véhicules industriels
Plus de 270 points d'apport volontaire pour la collecte des emballages recyclables et des papiers
5 déchèteries

L'interlocuteur
unique
pour vos démarches

SICTOM
du Sud-Gironde

5, rue Marcel Paul,
Z.A. de Dumès
33210 LANGON
05 56 62 36 03
contact@sictomsudgironde.fr

Bureaux ouverts du
lundi au vendredi de
8h30 à 12h et de
13h30 à 17h.



Déchèteries

Les cinq déchèteries du SICTOM du Sud-Gironde sont accessibles, gratuitement, à tous les foyers résidant sur le territoire.

Langon

ZA de Dumès
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de
13h30 à 17h. Samedi
de 9h à 15h45

Bazas

Route de Lerm et
Musset (à côté de la
CDC de Bazas)
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de
14h à 17h. Samedi
de 9h à 15h45

Lerm et Musset

Lieu-dit « Cantalauze »
(sortie du bourg de Lerm-
et-Musset en direction de
Grignols)
Les lundi, mercredi,
vendredi et samedi de
9h à 16h en continu.
Fermé le mardi et le
jeudi

Prézac

Lieu-dit « Ontine »
Du mardi au vendredi
de 8h30 à 12h30
Samedi de 8h30 à
12h30 et de 14h30 à
17h30
Fermé le lundi

Saint-Symphorien

Chemin de Castelnau
Horaires d'été :
Lundi, mercredi, jeudi
de 14h à 19h.
Vendredi et samedi de
8h à 12h
Fermé le mardi
Horaires d'hiver :
Lundi, mercredi, jeudi
de 14h à 18h.
Vendredi, samedi de
8h à 12h
Fermé le mardi

COUPON-RÉPONSE



NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

COMMUNE : CODE POSTAL :

Nombre de personnes au foyer :

Vérifiez si la composition de votre foyer apparaissant en tête de votre facture correspond à votre situation au 1^{er} janvier 2017. **Pour toute modification, remplissez ce coupon et renvoyez-le : SICTOM, 5 rue Marcel Paul, ZA de Dumès 33210 - LANGON** La facture définitive tiendra compte, pour l'année, de ces modifications.

Nombre de personnes au foyer au 1^{er} janvier 2017



Résidence
secondaire

